



**Jour
J-77**

REFORME DES FINANCES PUBLIQUES

**Basculement du Budget des
moyens au Budget-Programme**

BON A SAVOIR DANS LA PRESSE DCF



**Formation des Secrétaires et assistantes de Direction au SYGDOS
2e semaine d'apprentissage | Reportage en images**

**Kablan Duncan : « L'État et le secteur
privé, c'est une équipe »**

• Œuvrer à une amélioration continue de l'environnement des affaires

Assemblées annuelles du Fmi et de la Banque mondiale P 7

Amadou Gon Coulibaly attendu à Washington

Modernisation de l'administration publique

P 8

La plateforme de paiement en ligne des actes consulaires lancée à Paris



Amélioration du climat des affaires, réformes

Paul Kagame préconise un dialogue public-privé fort

Le Président rwandais a procédé hier, à l'ouverture de la 8^e édition de la Cgeci Academy, tribune phare du patronat ivoirien visant à promouvoir l'entrepreneuriat privé.

Plusieurs centaines de participants notamment des chefs d'entreprises, des porteurs de projets, des journalistes, des membres de gouvernement, le corps diplomatique, les étudiants, ... l'attendaient. Paul Kagame, le Chef de l'État rwandais dont le pays est l'invité d'honneur a répondu à cet appel du patronat ivoirien, qui organise depuis hier, au Sofitel Abidjan Hôtel Ivoire, à Cocody, la 8^e édition de la Cgeci Academy, tribune phare pour la promotion de l'entrepreneuriat et le secteur privé. Et le président rwandais a appelé toutes les parties prenantes (État-secteur privé) à œuvrer continuellement pour l'amélioration de l'environnement des affaires sur le continent, un important marché de plus de 1,2 milliard d'habitants. « Nous pouvons faire mieux dans le cadre de la dynamisation du secteur privé. Les gouvernements doivent jouer leur partition dans l'environnement des affaires en levant les barrières qui se présentent », fait remarquer le dirigeant rwandais qui était à la tête d'une forte délégation. Paul Kagame a estimé que malgré les importantes réformes



L'ouverture des travaux a été marquée par des discussions entre décideurs dont le Président rwandais (au centre)...

engagées en Afrique depuis plus d'une décennie, des efforts restent encore à faire pour la faire avancer. « En ce qui concerne le Rwanda, nous avons fait beaucoup d'efforts pour mobiliser le

secteur privé et le public afin d'améliorer le climat des affaires », confie le Chef de l'État rwandais. Dans le Doing business 2019 du groupe de la Banque mondiale, grâce aux importantes

réformes sectorielles et structurelles engagées par les dirigeants du Rwanda, ce pays occupe la 2^e place dans ce classement en Afrique, après l'île Maurice et la 29^e place au plan mondial,

avec un taux de croissance moyen de 7%. Le Doing business mesure la réglementation des affaires et son application effective dans 190 économies et certaines villes au niveau infranational et régional. Le choix de la Confédération générale des entreprises de Côte d'Ivoire (Cgeci), présidée par Jean-Marie Ackah, porté sur le Président rwandais, à l'occasion de cette 8^e édition de la Cgeci academy, placée sous le thème : « Environnement des affaires : quel modèle à privilégier pour le développement des entreprises en Afrique? » n'est donc pas fortuit. Il est perçu, aujourd'hui, sur le continent, comme l'un des plus grands dirigeants réformateurs du continent. Ce dirigeant qui a compris que, pour le développement d'un pays, il est essentiel de mettre au cœur de sa stratégie, le développement du secteur privé. Lequel contribue à la création de la richesse, d'emplois, et à la lutte contre la pauvreté. L'Afrique connaît des performances économiques significatives au cours des deux

La Cgeci academy 2019 en quelques chiffres

- Nombre d'éditions : 8
- Durée de la 8^e édition : 48 heures (fin aujourd'hui)
- Nombre de dirigeants : 1000
- Nombre d'entrepreneurs : au moins 4000
- Pays participants : 10
- Pays invité d'honneur : le Rwanda
- Intervenants : 150 venus de 20 pays
- Nombre de sessions : 25

dernières décennies. Son taux de croissance, bien supérieur à la moyenne mondiale, était de 3,5% en 2018 ; avec une projection de 4% en 2019 et 4,1% en 2020. Les cadres macroéconomiques se sont généralement assainis, l'environnement des affaires s'est globalement amélioré et les investissements privés sont en nette progression. Malgré ces résultats, l'Afrique reste encore confrontée à de nombreux défis. Sa contribution au commerce international demeure faible, avec une part dans le commerce global



...et de nombreux représentants du secteur public, privé et du corps diplomatique. (PHS : SÉBASTIEN KOUASSI)

de l'ordre de 3%. Le renforcement du dialogue public-privé, voulu par le chef de l'État rwandais arrive à un moment où le continent fait face à d'énormes défis tels que la lutte contre les dérèglements climatiques, l'accès à l'eau, l'éducation, la santé, l'électricité, l'emploi des jeunes, le secteur informel, etc.

Renforcement de l'axe Abidjan-Kigali

Heureux, Paul Kagamé a félicité le patronat ivoirien pour l'intérêt qu'il accorde à son pays et à sa personne. Tout en saluant la résilience de l'économie ivoirienne, avec «des piliers solides» et portée par un secteur privé de plus en plus fort, le Chef de l'État Rwandais qui, en moins d'une année est pour la 2^e fois en Côte d'Ivoire, a souhaité que les opérateurs économiques ivoiriens s'intéressent davantage au marché de son pays. Malgré les opportunités existantes, le traité d'amitié et de coopération, signé le 30 janvier 1985, les échanges entre Abidjan et Kigali demeurent encore faibles. En 2017, la valeur des échanges commerciaux était de 81 millions de FCfa, essentiellement générés par les exportations ivoiriennes vers le Rwanda. En visite d'amitié et de travail en décembre 2018 à Abidjan, quatre accords avaient été signés entre les deux pays :



Plusieurs dirigeants ont pris part à l'ouverture des travaux en présence du Président rwandais et du vice-Président ivoirien. (PHOTOS : SÉBASTIEN KOUASSI)

exemption de l'obligation de visa, memorandum d'entente relatif à l'organisation de la Commission mixte de coopération, protocole d'accord relatif aux consultations politiques entre les ministères des Affaires étrangères des deux pays et du protocole de coopération en matière de modernisation de l'administration publique. Une liaison aérienne, depuis

ces dernières années existe entre les deux pays.

Intégration régionale

Il faut à tout prix réussir la mise en place de la Zone de libre-échange économique continentale africaine (Zleca), signée au Rwanda en 2018, alors que Paul Kagame était le président en exercice de l'Union africaine (Ua). Hier, il a appelé chaque pays « à

jouer sa partition » pour réussir l'intégration régionale. «L'heure de la mise en œuvre de la Zlecaf est venue», a rappelé, avec force, le dirigeant rwandais. L'accord de libre-échange continental, réunissant 55 pays africains dont le produit intérieur brut total dépasse 2 500 milliards de dollars (1, 375 million de milliards de FCfa), pourrait aider le conti-

nent à créer la plus grande zone de libre-échange au monde. Selon le groupe de la Banque africaine de développement (Bad), c'est un atout puissant d'intégration qui peut relever le niveau du commerce intra-africain, estimé actuellement à environ 16 %. L'accord commercial devrait permettre d'augmenter les échanges intra-africains jusqu'à 35 milliards de

dollars par an, faciliter la circulation des biens, des services et des personnes sur tout le continent et réduire les importations de 10 milliards de dollars (plus de 5 500 milliards de FCa), tout en stimulant les exportations agricoles et industrielles, respectivement de 7 % et 5 %.

ANOH KOUAO

Kablan Duncan : « L'État et le secteur privé, c'est une équipe »

En prenant part au panel de discussions, juste après l'ouverture de la 8^e édition de la Cgeci Academy, Daniel Kablan Duncan, qui avait effectué le déplacement au Sofitel Abidjan Hôtel Ivoire avec le Président rwandais, Paul Kagame, s'est voulu très rassurant en s'adressant au secteur privé. « Il ne doit pas avoir d'opposition entre l'État et le secteur privé. C'est une équipe », a déclaré le vice-Président. Il a indiqué que ces deux entités travaillent pour un même objectif : le développement, le mieux-être des populations. « Il ne faut pas tacler l'État, l'État ne doit pas tacler le secteur privé », a lancé Daniel Kablan Duncan. Le vice-Président a rappelé que l'État, conscient que le



secteur privé est le moteur de la croissance, créateur d'emplois, travaille pour que celui-ci évolue dans un environnement propice aux affaires. C'est dans ce contexte qu'il a été mis en place un Comité de concertation État-secteur privé (Ccesp). Il a pour missions d'organiser la concertation autour des préoccupations du secteur privé, de favoriser la consultation a priori sur toute décision importante du gouvernement, de mener des réflexions autour des questions liées au développement du secteur privé mais aussi de veiller sur la qualité du partenariat entre l'État et le secteur privé. De même, il existe le Centre de promotion des investissements privés en Côte d'Ivoire (Cepici), sans oublier un ministère au-

près du Premier ministre, chargé de la Promotion de l'Investissement privé mis en place. Lors de son intervention, Daniel Kablan Duncan a également invité les opérateurs économiques ivoiriens à s'intéresser aux marchés sous-régionaux, régionaux et internationaux. « Que le secteur privé n'ait pas peur d'attaquer le marché régional. Il ne doit pas avoir peur de la mondialisation », a-t-il préconisé. Il a également rassuré les opérateurs économiques en annonçant que l'État travaille sans cesse pour améliorer la fiscalité. Aussi, met-il un accent sur l'élargissement de l'assiette fiscale pour faire baisser la pression sur les entreprises

A. KOUAO

• Œuvrer à une amélioration continue de l'environnement des affaires

La Côte d'Ivoire s'est engagée dans un processus de transformation structurelle de son économie. Le pays a enregistré une croissance annuelle de 8%, ces dernières années. Quand le taux d'investissement privé est passé de 7,5% en 2012 à 15% en 2018. Ces résultats ont été possibles grâce à la contribution du secteur privé, de l'administration publique, de la société civile et des partenaires au développement. Diarrassouba Souleymane, ministre du Commerce et de l'Industrie, a fait cette déclaration, hier, à l'occasion de l'ouverture de la 8^e édition du Forum de la Cgeci Academy. Avec pour thème : « Environnement des affaires: quel modèle à privilégier pour le développement des entreprises en Afrique ? » Tout en lançant un appel au secteur privé pour être la locomotive dans les secteurs prioritaires, l'émissaire du gouvernement a remercié les acteurs qui se sont engagés aux côtés de l'État dans différentes actions qui touchent au développement de leur sphère d'activité. Le ministre du Commerce a



Diarrassouba Souleymane, ministre du Commerce et de l'Industrie. (PHOTOS : SÉBASTIEN KOUASSI)

fait savoir que le continent africain est confronté à de nombreux défis. Ce, malgré un cadre macroéconomie assaini, l'amélioration de l'environnement des affaires et les

investissements privés en nette progression. « Malgré ces résultats encourageants, sa contribution au commerce international demeure encore faible : 3%. En outre, le continent contribue faiblement à la valeur ajoutée manufacturière mondiale, avec un taux de -2% ». Pour relever ces défis, Diarrassouba Souleymane estime que l'Afrique devra créer des conditions pour une longue stabilité politique, institutionnelle; une nette amélioration de la compétitivité des économies avec des infrastructures adaptées et de qualité. Et œuvrer à une amélioration continue de l'environnement des affaires, en mettant davantage l'accent sur les Tic. D'où l'importance du forum Cgeci Academy qui traitera ces problématiques.

Le Rwanda, un modèle de réussite en Afrique

Le ministre a remercié le Président de la République du Rwanda qui a accepté de prendre part à cette rencontre internationale. Ce qui dénote d'excellentes relations de coopération et d'amitié entre la Côte d'Ivoire et le Rwanda. Justifiant le choix de ce pays d'Afrique centrale comme pays invité d'honneur, Diarrassouba Souleymane a mis en exergue ses atouts. « Au cours des dix dernières années, sous votre leadership reconnu dans le monde, le Rwanda a réalisé des progrès sociaux et économiques remarquables, avec une croissance moyenne de 7%. Le rapport Doing business 2019 de la Banque mondiale classe le Rwanda au 29^e rang mondial et au 2^e rang en Afrique après l'Ile Maurice », a-t-il souligné. Non sans rappeler que c'est sous le leadership du Président Paul Kagame que l'Union africaine a obtenu la signature de l'accord de la zone de libre-échange continentale. L'émissaire du gouvernement a exhorté le secteur privé africain en général et ivoirien en particulier à saisir cette opportunité inédite du développement de ce grand marché commun de 1,2 milliard de consommateurs, avec un potentiel de 800 millions de personnes appartenant à la classe moyenne et un Pib de plus de 3 000 milliards de dollars. ■

ÉMELINE P AMANGOUA

• Encore des défis à relever

Les efforts que fournissent les États africains en vue d'améliorer le climat des affaires ne produisent pas toujours les effets escomptés au niveau du secteur privé. Et c'est souvent que les patrons d'entreprise le font savoir aux gouvernants. Hier, devant Paul Kagame (Président rwandais) et Daniel Kablan Duncan (vice-Président ivoirien), Jean Marie Ackah, président de la Confédération générale des entreprises de Côte d'Ivoire (Cgeci) l'a réitéré, à l'ouverture de la 8^e édition de la Cgeci Academy, forum annuel d'échanges et de réflexions du patronat ivoirien autour de questions touchant le développement du secteur privé. « Malgré les bonnes performances du classement doing business enregistrées par nos différents pays et applaudies, force est de reconnaître qu'il existe encore un hiatus entre ces classements et la perception ressentie par les opérateurs économiques. Bien souvent au moment où on célèbre ces classements, c'est un sentiment d'insatisfaction qu'expriment les chefs d'entreprises quand on les interroge », a déploré Jean-Marie Ackah. Qui a laissé entendre qu'améliorer le climat des affaires devient prioritaire pour capter



Jean-Marie Ackah, président de la Confédération générale des entreprises de Côte d'Ivoire (Cgeci).

toutes les opportunités qui s'offrent aux pays africains. D'autant que, dira-t-il, c'est avant tout, ce qui détermine la décision des investisseurs locaux et étrangers. Durant ces deux jours, il s'agit donc pour les participants à cette édition qui a pour thème, « Environnement des affaires: Quel modèle à privilégier pour le

développement des entreprises en Afrique? » de challenger les différents indices (Doing business; indice Mo Ibrahim; indice de Transparency international; indice de perception de la corruption etc.) de mesure de l'environnement des affaires existants afin de conforter ceux qui sont plus en phase avec les impéra-

tifs, les réalités et les particularités des pays africains. Au fond, il faut l'admettre, les défis au sujet de l'environnement des affaires sont encore nombreux. Des défis qui ont pour noms : une réglementation parfois trop contraignante et changeante; lourdeurs administratives; pression fiscale etc. Alors que, l'investisseur le plus avisé, insiste le président de la Cgeci, est toujours à la recherche d'un environnement réglementaire et législatif stabilisé et d'une administration publique efficace et solidaire. L'entrepreneur, note-t-il, a aussi besoin d'un environnement politique et sécuritaire totalement apaisé, condition sine qua non pour la pérennité de son investissement, sans oublier que les Pme ont besoin de plus de protection et de facilités pour l'accès aux financements, au foncier etc. « Nous devons conformer les indices et classements aux réalités quotidiennes que vivent les entreprises. Nous devons en arriver à l'environnement des affaires sous tous ces aspects, environnement politique et sécuritaire, administratif, judiciaire, fiscal, financier, législatif... », a souhaité Jean-Marie Ackah. ■

FRANCIS KOUAMÉ

Kagame fait grand ambassadeur du secteur privé africain



Le Chef de l'État rwandais (à droite) a reçu sa distinction des mains de Jean Kacou Diagou, ancien président de la Cgeci.

Paul Kagame, le chef de l'État rwandais, a été primé par le patronat ouest-africain. Il a reçu un prix spécial au nom des organisations patronales d'Afrique de l'Ouest qui ont fait de lui un « grand ambassadeur du secteur privé africain », selon Jean-Marie Ackah, président de la Confédération générale des entreprises de Côte d'Ivoire (Cgeci). C'est l'ivoirien Jean Kacou Diagou, ancien président de la Cgeci et de la Fédération des organisations patronales de l'Afrique de l'Ouest (Fopao) qui

lui a remis cette distinction. Comme l'explique Jean-Marie Ackah, le leader rwandais a bâti son pays en s'appuyant sur le secteur privé et a fortement contribué à la mise en place de la Zone de libre-échange économique continentale africaine (Zlecaf), signée au Rwanda en 2018, dans son pays. Cet important projet d'intégration devrait permettre au continent de revendiquer la plus grande zone de libre-échange au monde. ■

ANOH KOUAO

Inondation

Grand-Bassam sous les eaux

La ville de Grand-Bassam est une zone sinistrée. La majorité de ses quartiers est inondée.



Une rue au quartier France inondée. (PHOTO: VÉRONIQUE DADIÉ).

Spectacle de désolation à Grand-Bassam. La ville classée au patrimoine mondial de l'Unesco a été quasiment envahie par les eaux. Le quartier France, le cœur de la cité balnéaire de la ville, est littéralement inondé. Il est donc quasi-impossible de circuler dans les artères de ce quartier qui, chaque année, accueille courant fin octobre et début novembre, la traditionnelle et célèbre fête de l'Abissa. En tout cas, une bonne partie de ses rues sont coupées par les eaux, au point que, en lieu et place des voitures qui circulent habituellement, ce sont plutôt des pirogues qui sont en vogue, aujourd'hui. Plusieurs maisons sont aussi envahies par les eaux. Et donc, ce sont les pirogues qui sont utilisées pour évacuer ce qui a pu être sauvé. Les dégâts matériels sont énormes. Appareils

électroménagers, ustensiles de cuisines matelas, vêtements, etc., n'ont pas échappé à la furie des eaux. Selon le président des jeunes du quartier France, rencontré sur les lieux du sinistre, au moins une soixantaine de maisons, touchées par les inondations, ont été enregistrées, alors que l'opération n'est pas encore achevée. Par ailleurs, dans une cours visitée, et qui abrite une ferme, le propriétaire, les larmes aux yeux, a déploré la mort d'une centaine de poulets. A l'instar du quartier France, plusieurs autres quartiers de la ville ont aussi été touchés par la montée des eaux. Il s'agit de Moossou, du quartier Phare, de Petit Paris et de Oddos. «Une demi-douzaine de quartiers sont sinistrés», a déploré le maire, Jean-Louis Moulot, qui a fait le tour de ces localités hier. Selon une autre haute au-

torité de la ville, le phénomène va au-delà de Grand-Bassam. Il touche des localités environnantes comme Bogo, à une cinquantaine de kilomètres, sur la route d'Alépé. Ici, à en croire cette autorité, près d'une cinquantaine de maisons en terre battue ont été détruites.

Fort heureusement...

Fort heureusement, comme dans les quartiers de la première capitale de la Côte d'Ivoire, on ne déplore aucune perte en vie humaine. Le maire et les responsables du Centre de secours d'urgence confirment cette information. De fait, le phénomène de la montée des eaux n'est pas nouveau dans la ville de Grand-Bassam. Populations et autorités locales sont unanimes pour dire qu'à cette époque de l'année, il y a souvent une inondation. Sauf que cette année, et particulière-

ment, la fin de la semaine qui vient de s'écouler, ce phénomène a vraiment pris de l'ampleur. «Le fleuve Comoé a son embouchure ici à Bassam. Idem pour la lagune. Et lorsque ces deux cours d'eau ont un trop plein d'eau, le courant l'amène dans la ville et l'eau s'éparpille partout. Car, elle n'a pas d'issue au niveau de la mer, l'embouchure étant

fermé», a expliqué M. Nouama, ancien inspecteur des P et T, à la retraite qui a vu sa maison inondée. Pour le maire Jean-Louis Moulot, il faut ajouter le fait que les eaux remontent très vite du sol de Bassam. Face à l'ampleur de la situation et aux dégâts causés par les inondations, la mobilisation est totale au niveau des autorités

administratives et locales. Le maire, le préfet, en passant par le sous-préfet, les policiers, les gendarmes et les pompiers civils, tous sont présents sur le terrain pour parer au plus pressé. Une réunion de crise a regroupé, hier, toutes les autorités de la localité. ■

MARCEL APPENA

Jean - Louis Moulot (Maire de Bassam) : « L'embouchure est un dossier que nous suivons de près »

Beaucoup de quartiers de Bassam sont aujourd'hui sous les eaux. Quel bilan pourriez-vous faire à l'heure actuelle ?

Effectivement, Grand-Bassam est sous les eaux. Disons que c'est la Côte d'Ivoire qui est sous les eaux, puisque de nombreuses communes sont aussi impactées par le phénomène de la montée des eaux. À Grand-Bassam, ce n'est pas nouveau, il s'agit d'un phénomène récurrent ; car année après année, lorsque la crue de la Comoé intervient, un certain nombre de quartiers se trouvent sinistrés. Depuis la semaine dernière, nous sommes sur le terrain, pour parcourir l'ensemble des zones sinistrées, pour prodiguer les conseils d'usage aux populations. Nous avons également, avec le préfet, souhaité l'appui du gouvernement qui n'a pas hésité à se manifester, à travers le ministère en charge de la Solidarité.

La situation d'hier n'est pas celle d'aujourd'hui. Puisque les inondations, à la fin de la semaine dernière, ont pris une autre proportion...

Oui, aujourd'hui la situation a évolué. La crue des eaux se poursuit. Nous avons mis une équipe sur le terrain pour identifier toutes les familles et tous les opérateurs économiques qui sont en danger. Nous avons aussi mis en place des sites de recasement pour loger les populations qui en auront besoin, en étroite collaboration avec toutes les structures étatiques concernées : la protection civile, la police, la gendarmerie et les pompiers. Nous avons également mis en place une cellule de crise pour suivre l'évolution de la situation et apporter l'assistance nécessaires.

Il y a eu une marche de protestation de personnes touchées ?

Les populations exaspérées ont exprimé leur ras-le-bol en souhaitant que la solution définitive



soit mise en œuvre, à savoir l'ouverture de l'embouchure. Nous avons fait savoir que c'est un dossier que nous suivons étroitement avec le gouvernement. C'est un projet ambitieux qui sera mis en œuvre, on l'espère en début d'année prochaine.

Combien de quartiers de la commune ont été touchés ?

Plus d'une demi-douzaine de quartiers sont concernés. Mais c'est l'ensemble de la ville qui se trouve impacté, puisque Bassam se trouve dans une zone qui est facilement inondable, car la nappe phréatique est très proche du sol. Malheureusement, lorsqu'il y a ces pluies abondantes, surtout quand les eaux de la Comoé viennent se jeter dans notre lagune, ce sont les conséquences que nous connaissons actuellement. C'est hélas toute la ville qui est inondée.

Beaucoup de maisons sont inondées, des maquis et restaurants sinistrés. Quel est l'état des dégâts matériels ?

Nous sommes en train de faire le recensement. Mais, il s'agit

essentiellement de maisons, des habitations qui sont inondées, avec des biens emportés par les eaux. De nombreux restaurants sont aussi fermés pour le moment, en raison de la crue des eaux. Le recensement exhaustif est toujours en cours.

Qu'en est-il des dégâts au niveau humain.

Fort heureusement, on n'a enregistré aucune perte en vie humaine. Nous rendons grâce à Dieu.

Quelles solutions immédiates, alors ?

Pour le moment, c'est l'assistance et le recasement qui s'imposent.

Un appel à la population ?

Nous leur recommandons de suivre les consignes et la prudence. Nous demandons aussi de contacter les numéros d'urgence en cas de besoin, puisque la cellule de crise est opérationnelle 24H / 24. ■

INTERVIEW RÉALISÉE PAR MARCEL APPENA

Les populations demandent l'ouverture de l'embouchure

Face à la montée des eaux à Grand-Bassam et ses conséquences dramatiques, des personnes issues de certains quartiers touchés ont organisé une marche spontanée, hier. Leur objectif, rencontrer le premier magistrat de la ville et lui présenter leurs doléances. À commencer par l'ouverture de l'embouchure. «Les populations exaspérées ont exprimé leur ras-le-bol en souhaitant que

la solution définitive soit mise en œuvre, à savoir l'ouverture de l'embouchure», a souligné le maire Moulot, rencontré à Grand-Bassam sur le terrain des inondations. Par ailleurs, selon M. Nouama, cadre, résidant au quartier France, touché par les inondations, des jeunes ont menacé d'aller ouvrir hier l'embouchure. Mais très vite, ils ont été dissuadés, compte tenu du danger qu'ils courent

s'ils venaient à le faire. Toutefois, il a fait savoir que, lorsque les eaux viennent à monter comme c'est le cas actuellement, avec le concours du Port autonome d'Abidjan, «on ouvrirait un tant soit peu l'embouchure de manière artisanale. En prenant toutes les précautions, on l'ouvrirait, mais cela fonctionnait très bien. C'est la seule issue. C'est ce qu'on a toujours fait ».

M. A.

Lutte contre la drogue

4,35 tonnes de cannabis saisies par la police ivoirienne

Un véhicule transportant un stock de stupéfiants a été intercepté samedi, au corridor d'Anyama, par des éléments de la Direction de la police des stupéfiants et des drogues.

Beau coup de filet de la Direction de la police des stupéfiants et des drogues (Dpsd). Les éléments du commissaire Touré Mabonga Atchet ont mis la main, samedi, sur une importante quantité de cannabis dans le double fond d'un camion en provenance du Ghana. Poids de la saisie, 4,355 tonnes. Le véhicule, intercepté à l'entrée d'Abidjan au corridor d'Anyama, a été déchargé de son contenu hier, dans les locaux de la Dpsd, conformément aux instructions de la hiérarchie policière et en présence de journalistes et de représentants du ministère des Transports.

Touré Mabonga souligne que cette cargaison découle d'un vaste trafic de drogue organisé par un réseau qui sévit en Guinée, au Mali et au Ghana avec des ramifica-



L'importante quantité de drogue était dissimulée dans le double fond d'un camion apparemment vide.

contrebandiers expliquent aux forces de l'ordre qu'ils sont venus livrer des produits d'alimentation de volaille. Et, puisqu'a priori, leur camion n'est pas chargé, ils ne font pas l'objet d'un contrôle strict.

« Nous avons récemment fait une saisie similaire de plus de 2 tonnes de cannabis. Les convoyeurs sont déjà sous les verrous. Ceux que nous avons pris aujourd'hui ont le même mode opératoire. Ils sont également au volant. L'enquête suit son cours », a tenu à rassurer la directrice de la Dpsd. Avant d'ajouter que tout sera mis en œuvre, en collaboration avec les polices des pays concernés, pour démanteler le réseau de trafiquants.

Le commissaire Touré Mabonga a par ailleurs appelé les populations à une collaboration poussée avec la police des stupéfiants et des drogues. « Il faut que les Ivoiriens sachent que leur police est à leur disposition. Nous les encourageons à signaler tout acte suspect ou activité de trafic de drogue et de stupéfiant. Nous saurons protéger leur identité et leur intégrité. On ne révèle jamais nos sources d'information », a-t-elle soutenu la main sur le cœur.

Toujours dans le cadre de ses attributions, la Dpsd a saisi, le 4 octobre, 40 tonnes de médicaments contrefaits en provenance du Ghana. Le stock contenait une grande quantité de Tramadol et de Diazepam. Des substances fortement dosées et classées au nombre des stupéfiants. Sur le marché local, la cargaison aurait rapporté 1,6 milliard de Fcfa à son propriétaire. Les huit personnes interpellées lors de l'opération ont été déferées. ■

Le camion étant vide à première vue, ses convoyeurs ne prennent pas le risque de repartir en Guinée par le même chemin. C'est ainsi qu'ils sortent du Ghana par des pistes à l'est de la Côte d'Ivoire pour atteindre Bondoukou. Ils progressent par Abengourou, Anyama puis Abidjan. De la capitale économique, ils remontent au Mali par l'autoroute du Nord. Selon Touré Mabonga, les

GERMAIN GABO



Programme Social
du Gouvernement 2019-2020
Le Social le meilleur de l'action gouvernementale

L'INVITÉ

DES RÉDACTIONS *Fraternité-Matin*

Judi 17 octobre 2019 - 10h
à Fraternité Matin

Thème :
"Construction, logement et urbanisme : réformes et innovations pour améliorer le service à l'usager"

Bruno Nabagné KONÉ
Ministre de la Construction, du Logement et de l'Urbanisme

AVIS D'ENQUETE DE COMMODO ET INCOMMODO

Le Sous-préfet de Yamoussoukro porte à la connaissance du public, qu'il est ouvert une enquête de commodo et incommodo, pour une durée de trente (30) jours, allant du 08 octobre au 06 novembre 2019 inclus, dans le cadre d'une demande formulée par madame KOFFI Sonia Michelle épouse AHO, tendant à obtenir l'autorisation de Concession Délimitée (ACD) d'une parcelle bois, littéralement, d'une superficie de quatre hectares, quarante-cinq ares et cinquante-dix centiares (04 ha 45 a 70 ca) sise à Fondi, Sous-Préfecture de Yamoussoukro.

Monsieur Moukoko DIARRA, Agent Administratif, chargé du Domaine à la Sous-Préfecture de Yamoussoukro, nommé Commissaire-Enquêteur, a qualité pour recevoir et enregistrer toutes les oppositions et observations qui pourraient être faites, et ce, tous les jours ouvrables, aux heures réglementaires, au bureau du Domaine, où un registre est ouvert à cet effet.

Yamoussoukro, le 07 octobre 2019

KESSA Gado Brounini
le Sous-préfet

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Le Maire de la commune de Sougou a l'honneur de porter à la connaissance du public, qu'une enquête de commodo et incommodo d'une durée de trente (30) jours allant du mardi 15 octobre 2019 au mercredi 13 novembre 2019 inclus, est ouverte dans les locaux de la Mairie de Sougou au sujet d'une demande d'établissement d'Arrêté de Concession Délimitée (ACD) sur une parcelle de terrain d'une superficie de 04 ha 55 a 86 ca à Adjapou, dans la commune de Sougou au profit de la Société de Gestion et de Promotion Immobilière.

Monsieur ELGBE Kouja Jean, Chef des Services Techniques de la Mairie de Sougou, nommé Commissaire-Enquêteur par décision en date n° 052/C/S/SGST du 04 octobre 2019 de Monsieur le Maire de Sougou, a qualité pour recevoir et enregistrer toutes les oppositions, réclamations et observations qui pourraient être faites à ce sujet et ce, tous les jours ouvrables, aux heures réglementaires, aux locaux des Services Techniques de la Mairie de Sougou où un registre est ouvert à cet effet.

M KOUMBO-NOBO Bto
le Maire

AVIS D'ENQUETE DE COMMODO ET INCOMMODO

Le Sous-préfet d'Anyama a l'honneur de porter à la connaissance du public, qu'une Enquête de Commodo et Incommodo d'une durée de trente (30) jours allant du lundi 07 octobre 2019 au mardi 05 novembre 2019 inclus, est ouverte dans les locaux de la Sous-Préfecture d'Anyama, tendant à une demande d'établissement d'une parcelle de terrain, d'une superficie de cinquante quatre hectares quarante-huit dix-huit ares quatre-vingt-trois centiares (57 ha 98 a 23 ca), sise à Adjapou, près de la route de Bondoukou à Yamoussoukro pour le compte de la Société CIAT.

Madame YACINDA AKA Kouoko Angeline, Secrétaire Administrative, Chef des Services des Domaines de la Sous-Préfecture d'Anyama est nommée Commissaire-Enquêteur par décision n° 29 S/PAN/DOM du 07 octobre 2019, a qualité pour recevoir et enregistrer toutes les oppositions et observations qui pourraient être faites dans ce registre ouvert à cet effet.

KOBAKOU K. Michel
le Sous-préfet

Assemblées annuelles du Fmi et de la Banque mondiale Amadou Gon Coulibaly attendu à Washington

Les assises des deux plus grandes institutions financières du monde sont prévues du 14 au 20 octobre, à Washington Dc.

Le chef du gouvernement ivoirien, Amadou Gon Coulibaly, séjournera dans la capitale fédérale des États-Unis, à Washington Dc, du 16 au 20 octobre, à la faveur des Assemblées annuelles du Fonds monétaire international (Fmi) et de la Banque mondiale. Le Premier ministre y conduit la délégation ivoirienne.

Ce sera l'occasion pour ces deux institutions de Bretton Woods de mener des réflexions sur les questions liées à la conjoncture économique mondiale, la lutte contre la pauvreté, le développement économique, l'efficacité de l'Aide publique au développement (Apd), l'impact des changements climatiques, etc.

Ce rendez-vous planétaire réunit des acteurs d'horizons divers, notamment des acteurs politiques, des dirigeants d'administrations publiques (banques centrales, ministères des Finances et du Développement), des membres du secteur privé, des représentants d'organisations de la société civile ainsi que des experts et universitaires.

La voix de la Côte d'Ivoire
Représentant le Président de la République, Alassane Ouat-

tara, à cette rencontre de Washington Dc, le Premier ministre œuvrera au renforcement de la coopération avec les responsables du Groupe de la Banque mondiale, du Fmi et d'autres partenaires au développement. Ces assises seront, une fois de plus, l'occasion pour Amadou Gon Coulibaly de saluer la fructueuse coopération entre son pays et les institutions de Bretton Woods et surtout d'encourager les hauts dignitaires de ces organisations à maintenir le cap afin d'atteindre l'urgence de la Côte d'Ivoire. Il l'a, du reste, déclaré à l'occasion de la signature d'une convention avec la Banque mondiale, le 23 septembre dernier, à la Primature, dans le cadre du Programme pour le renforcement des capacités des cadres du secteur public (Dfsp). « Je voudrais me réjouir de la qualité de la coopération entre la Banque mondiale et la Côte d'Ivoire; coopération qui se renforce d'année en année. Les dernières réunions de Printemps des deux institutions auxquelles j'ai eu l'honneur de participer ont été excellentes et ont montré tout l'engagement de la banque aux côtés de la Côte d'Ivoire. (...) Je me rendrai à nouveau à Washington, en octobre, pour les assem-



blées annuelles, afin de renforcer les autorités de la banque pour continuer les discussions entamées lors des assemblées précédentes», a fait savoir le Premier ministre, visiblement heureux de l'excellente coopération multilatérale. Selon José Gijon, représentant résident du Fmi en Côte d'Ivoire, « la 5e revue du pro-

gramme économique et financier triennal conclu avec le pays et soutenu par l'institution ayant pris fin, les deux parties discuteront certainement de l'agenda d'assistance technique du pays ». A ce rendez-

Dans un contexte de satisfecit

Cette participation du chef du gouvernement aux assemblées annuelles intervient également dans un contexte d'évaluations positives du parcours économique de la Côte d'Ivoire, au cours de ces dernières années. Avec notamment les performances remarquables réalisées dans plusieurs secteurs. Performances qu'atteste si bien le rapport "Doing Business" du groupe de la Banque mondiale. Il en ressort que la Côte d'Ivoire, grâce à ses efforts, était classée, en 2014 et 2015, parmi les 10 pays les plus réformateurs au monde. Conséquence, au niveau du classement général des économies les plus attractives, elle est passée de la 177e place en 2013 à la 122e en 2019; soit un gain de 55 places en l'espace de six ans. De son côté, le Fonds monétaire internatio-

nal souligne que les perspectives sont bonnes pour l'économie ivoirienne en 2019 et 2020. Les conclusions de la 5e revue du programme économique et triennal soutenu par l'institution, grâce à des accords conclus dans le cadre de la Facilité élargie du crédit (Fec) et du Mécanisme élargi de crédit, qui s'est tenue du 18 septembre au 1er octobre, sont sans ambiguïté : "Tous les repères structurels portant sur la gestion de la dette publique, le suivi des entreprises publiques, la politique fiscale et l'administration budgétaire ont été mis en œuvre, à l'exception d'un seul.

Cette année, les assemblées annuelles du Fmi et de la Banque mondiale aborderont plusieurs thématiques. Entre autres : les équilibres commerciaux bilatéraux ; les défis de la gestion des flux de capitaux en Asie ; le taux d'intérêt naturel dans la zone euro ; les quatre ingrédients d'une stratégie numérique nationale gagnante; la Zone de libre-échange continentale africaine va-t-elle changer la donne ? ■

ÉMÉLINE P. AMANGOUA

Initiative pour la transparence dans les industries extractives La Côte d'Ivoire fait son auto évaluation

Un atelier s'est tenu du 10 au 12 octobre, à Grand Bassam, à l'initiative du Conseil national de l'Initiative pour la transparence dans les industries extractives (Cn-Itie). Objectif : faire l'auto évaluation des progrès réalisés par la Côte d'Ivoire, valider le plan de travail et procéder au renforcement des capacités des membres du Cn-Itie.

Dans une lettre adressée au gouvernement, le président de l'Itie internationale relevait que le pays devra prendre des mesures correctives portant sur 12 recommandations, malgré les progrès reconnus par le conseil d'administration de l'Initiative pour la transparence dans les industries extractives, en mai 2018. L'atelier a donc procédé à l'évaluation de la mise en œuvre de ces mesures correctives avant la prochaine appréciation prévue le 8 novembre.

Par ailleurs, afin d'évaluer l'ensemble des exigences de la Norme Itie, une matrice d'actions prioritaires, opérationnelles et urgentes susceptibles d'avoir un impact sur le niveau



Mimba Antoine, conseiller technique représentant le MEF, par ailleurs président du Cn-Itie. (PH : DFI)

de performance de la Côte d'Ivoire a été élaborée, selon Mimba Antoine, conseiller technique, président du Cn-Itie. Parmi ces actions prioritaires figurent : l'installation des mem-

bres du groupe multipartite (Gmp) par les ministres de tutelle prévue dans quelques jours ; la revue du cadre réglementaire et institutionnel du Gmp ; la finalisation et la publication du rapport ITIE 2017 et du rapport d'activités annuel 2018 ; le renforcement des capacités des membres du Gmp sur la nouvelle norme Itie et, enfin, le suivi-évaluation de la mise en œuvre des 12 recommandations du rapport de validation 2018 de la Côte d'Ivoire. L'Initiative pour la transparence dans les industries extractives est une norme mondiale qui fait la promotion de la transparence des revenus et de l'obligation de redevabilité dans les secteurs pétrolier, gazier et minier. Elle est dotée d'une méthodologie robuste, mais flexible pour divulguer et rapprocher les paiements effectués par les entreprises et les revenus perçus par les gouvernements dans les pays mettant en œuvre l'Initiative. Le processus Itie peut être élargi et adapté pour satisfaire aux besoins d'information des parties prenantes ■

DAVID YA



GIBTP
GROUPEMENT IVOIRIEN DU BÂTIMENT
ET DES TRAVAUX PUBLICS

TEL : (+225) 22 43 77 91

AVIS AUX OPÉRATEURS ET ACTEURS DU SECTEUR DES TRAVAUX PUBLICS EN CÔTE D'IVOIRE

Dans le cadre du projet de création du Centre de formation professionnelle dédié aux métiers des TRAVAUX PUBLICS, initié par le Millennium Challenge Account Côte d'Ivoire (MCA-CI) et le Millennium Challenge Corporation (MCC), **le Groupement Ivoirien du Bâtiment et des Travaux Publics (GIBTP)** convie tous les opérateurs du secteur des Travaux publics à une grande rencontre d'information et de concertation, le **MERCREDI 16 OCTOBRE 2019 à partir de 9H00**, à la **Maison de l'Entreprise à la CGECI** au Plateau.

Ordre du jour de la rencontre :

- Présentation du projet de création et de gestion du centre des Travaux Publics
- Échanges.

La présence de toutes les entreprises opérant dans le secteur est vivement souhaitée.

Philippe EPONON
Président du GIBTP

Modernisation de l'administration publique La plateforme de paiement en ligne des actes consulaires lancée à Paris

Le ministre de l'Économie et des Finances, Adama Coulibaly, a procédé au lancement de l'applicatif le 11 octobre.

Dans le cadre de la modernisation de l'Administration publique, les autorités ivoiriennes ont adopté et déployé un projet de paiement électronique des frais afférents aux actes consulaires, dans toutes les Missions diplomatiques et consulaires de Côte d'Ivoire. La plateforme de paiement en ligne de ces frais a été élaborée par la direction générale du Trésor et de la Comptabilité publique. L'objectif était de mettre en place des modes opératoires dématérialisés en s'appuyant sur des outils variés comme les sites internet et des logiciels métiers afin de permettre à la diaspora de se faire établir des documents administratifs. Le déploiement d'un tel dispositif trouve sa justification dans les faiblesses et les difficultés rencontrées par le système traditionnel dans le traitement ma-



La tutelle veut aboutir à des modes opératoires dématérialisés... (PH: DR)

APPEL D'OFFRES UNICEF COTE D'IVOIRE N°IVCB/SUP/AO/2019-030/ARB/fk

ARTICLE 1 : LE FONDS DES NATIONS UNIES POUR L'ENFANCE

(UNICEF) lance la présente consultation pour :

Sélection d'Organisations Non Gouvernementales (ONG) locales pour la mise en œuvre du projet écoles vertes, communautés amies des enfants.

ARTICLE 2 : CONDITIONS DE PARTICIPATION

Les présentes consultations sont ouvertes à toute ONG nationale

Les présentes consultations sont ouvertes à toute ONG nationale justifiant des capacités juridiques techniques et financières requises, et apte à réaliser dans les conditions requises, les services, objets des présentes consultations pour autant qu'elles satisfassent aux conditions et règlement en vigueur en Côte d'Ivoire.

ARTICLE 3 : DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

L'avis d'appel d'offres peut être consulté sans frais à partir du **Vendredi 11 Octobre 2019** sur le site UNICEF COTE D'IVOIRE à partir du lien suivant :

<https://www.unicef.org/cotedivoire/travailler-a-lunicef#offres>

Ou sur demande à l'adresse ivcprocurement@unicef.org au **22 47 96 08** en cas de difficulté.

Ces termes de référence devront être scrupuleusement respectés dans l'établissement des offres.

ARTICLE 4 : REMISE DES PLIS

Les offres doivent être déposées selon indications contenues dans les dossiers d'appel d'offres au plus tard le :

Jeudi 24 Octobre 2019 à 14 h 00 au Bureau UNICEF à Abidjan Riviera Golf, en face du service technique de la mairie de Cocody
Tel : 22479920 ou par mail codé à ivcprocurement@unicef.org.

nel des transactions et des opérations, source de fraudes et d'erreurs, de déplacements longs et onéreux pour les usagers. En outre, l'ancien système engendrait de nombreux autres problèmes, notamment, des pertes de temps et des plaintes récurrentes. La plateforme numérique qui a été lancée permet de résorber toutes ces contraintes.

Pour le Payeur général pour l'étranger, Traoré Zoumana, ce projet va non seulement moderniser le système de paiement des droits de chancellerie mais surtout il va sécuriser leur traitement. Spécifiquement, il s'agira en plusieurs points de participer à l'attractivité de notre pays, la Côte d'Ivoire, en offrant un outil fiable et pratique pour l'obtention et la délivrance des actes au public, de mettre en place un meilleur service de paiement en ligne pour les Ivoiriens de la diaspora, améliorer la productivité des services consulaires, mais surtout assurer une meilleure traçabilité des fonds de l'Ambassade vis-à-vis des autorités des pays d'accueil.

Le ministre de l'Économie et des Finances, Adama Coulibaly, s'est dit heureux du lancement de cette plateforme et du rapprochement qu'il crée avec les usagers en facilitant l'accès aux différents services offerts : « La collecte électronique des droits de chancellerie semble donc répondre avec pertinence à une problématique de longue date évoquée par la diaspora », a-t-il ajouté pour conclure. En ce qui concerne son fonctionnement, cette plateforme, bien qu'étant centralisée, puisqu'elle intègre la liste de toutes les chancelleries de Côte d'Ivoire dans le monde entier, préserve l'autonomie de chacune d'elle. L'utilisateur effectuera une demande de document et règlera ses droits de

chancellerie instantanément sur la plateforme de paiement. La Banque prend à sa charge le traitement des transactions et en assure la traçabilité et la sécurité.

Les avantages du système seront donc d'assurer la transparence et la traçabilité des fonds de l'Ambassade.

Les avantages du système seront donc d'assurer la transparence et la traçabilité des fonds, de renforcer l'efficacité et la sécurité des paiements, de percevoir les droits de chancellerie sans intermédiaire, ce qui aura pour avantage considérable d'accroître les recettes des postes diplomatiques et consulaires et leur disponibilité en temps réel. L'autre avantage majeur sera la dématérialisation des archives, qui par ricochet entraînera la réduction du volume de travail à la fois chez le payeur et les agents du service consulaire, réduisant ainsi les risques d'erreurs grâce au traitement et à la standardisation des demandes directement en ligne.

L'Ambassadeur a saisi l'opportunité de cette présentation pour lancer un appel à tous les responsables des associations ivoiriennes en France et les inviter à diffuser le plus largement possible l'information concernant le nouveau système de paiement en ligne des frais des actes consulaires et dont les retombées sont considérables : « Demander en ligne les actes consulaires est une innovation qui va rapprocher les usagers de l'Ambassade, réduire les distances et leur permettre de réaliser des économies aussi bien en temps qu'en ressources financières », a-t-il ajouté.

La plateforme de collecte a été déployée à ce jour dans vingt-deux ambassades en Amérique, en Europe et en Asie. Cette politique d'extension va se poursuivre au sein des chancelleries africaines. ■

SOURCE SERCOM MEF

Uemoa

25 ans après, toujours des entraves à la libre circulation

Plus de trois cents experts venus des huit pays membres de l'Union économique et monétaire ouest africaine ont débattu, à Ouagadougou, des moyens de faire avancer le processus d'intégration régionale.

Il ne faisait pas bon arborer la tenue de policier, de gendarme ou de douanier dans l'enceinte du salon Waongo du Libya Hôtel de Ouagadougou, les 7 et 8 octobre. Dans cette salle où se tenait, à l'initiative de la Commission de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (Uemoa regroupant huit pays de la région), un forum scientifique sur la question de la libre circulation, les « 1 000 F-1 000 F », billet de banque devenu emblématique des perceptions illégales opérées par certains agents de police véreux commis au contrôle de sécurité et des marchandises sur les parcours inter-pays et aux frontières, étaient au centre des débats sur les entraves à la libre circulation des personnes et des biens dans l'espace Uemoa.

C'est le prospectiviste sénégalais Alioune Sall, président de l'Institut des futurs africains basé à Pretoria, en Afrique du Sud qui a, pour ainsi dire, ouvert les hostilités dès la conférence inaugurale en pointant le nombre sans cesse grandissant de barreaux routiers non tant de barrages routiers non réglementaires érigés le long des corridors de circulation qui font mentir la panoplie de textes adoptés par l'Organisation pour faciliter la mise en œuvre d'un marché commun efficient au sein de l'espace Uemoa. Un camion empruntant le corridor Dakar-Bissau est contrôlé 38 fois, 27 fois sur le corridor Ouaga-Lomé et 26 fois sur celui de Bamako-Dakar, a-t-il laissé entendre. « Ces perceptions illicites par camion et par voyage s'élevaient, en 2017, en moyenne à 41 245FCFA engendrant ainsi un surcoût qui entrave le développement des échanges communautaires. Pour y mettre fin, l'universitaire demande d'instaurer un contrôle rigoureux au niveau des frontières et sur les grands axes routiers ». Si ce n'était qu'un tel montant, tonne un transporteur invité aux discussions, nous ne nous plaindrions pas autant. « Les montants déboursés pour contenter les agents commis aux contrôles divers avoisinent 250 000 F Cfa par camion empruntant ces axes inter-pays. Nous en avons marre, mais que faire ? Si vous refusez de payer, vous courez le risque de voir vos marchandises périssables se détériorer sous vos yeux », fulmine-t-il, lorsqu'un confrencier angélique lui demande de refuser de payer ces pots-de-vin et de se rendre ainsi complice de la corruption qu'il dénonce.



Des commissaires de l'Uemoa et de la Cedeao ont pris part aux débats. (PH : DR)

Des pratiques contraires aux textes

Il en a été ainsi tout au long des deux jours de débats autour du thème : « Uemoa, 25 ans : ensemble, relevons le défi de la libre circulation des personnes et des biens dans un espace communautaire sécurisé ». Le communautaire sécurisé ». Le gap entre les textes généralement adoptés par les États et les pratiques à l'intérieur des frontières tout sauf conformes aux législations sur la liberté de circulation et d'établissement, pierre angulaire du marché commun en construction, a été régulièrement soulevé. A titre illustratif, les textes communautaires relatifs à la libre circulation et au droit d'établissement prescrivent l'abolition entre les ressortissants des États membres de toute discrimination fondée sur la nationalité, en ce qui concerne la recherche et l'exercice d'un emploi, à l'exception des emplois dans la fonction publique, le droit de continuer de résider dans un État membre, après y avoir exercé un emploi ; en matière de droit d'établissement et dans les conditions définies par la législation du pays d'établissement pour ses propres ressortissants, sous réserve des limitations justifiées par des raisons d'ordre public, de sécurité publique et de santé publique, le libre accès aux activités salariées et leur exercice. Dans la pratique, des États contournent allégrement ces dispositions en abusant de l'élasticité des notions-valises que sont « les raisons d'ordre public, de sécurité publique ou de santé publique » pour limiter le droit d'établissement de certaines professions libérales. Parfois, ce sont des ordres nationaux de médecins ou d'avocats qui refusent d'obéir à la législation

communautaire, au nez et à la barbe de la Commission de l'Uemoa.

D'où cette réflexion d'un participant qui a provoqué l'hilarité générale : « Messieurs et dames de la Commission, je crois que les États vous ont placés là où vous êtes juste placés là où vous êtes juste pour vous humilier. Ceux qui vous demandent de travailler à l'intégration et au respect des textes sont les mêmes qui les foulent aux pieds, et vous ne disposez d'aucun pouvoir pour les ramener à l'ordre. En réalité, nous avons pitié de vous ! » Pour préserver les acquis réalisés, accélérer le processus d'intégration sous-régionale et consolider notre marché régional commun, des défis importants restent encore à relever, avait relevé le Président ivoirien Alassane Ouattara en janvier dernier, lors du Forum des 25 ans de l'Union.

Il s'agit notamment, a rappelé le président de la Commission, Abdallah Bouréma, citant le Chef de l'État, du faible taux des échanges intra-communautaires dans l'Union (de 9.6 % en 1996 à 16.1 % du total des échanges en 2018). Cette faible évolution pourrait s'expliquer par la structure du commerce, marquée par une homogénéité des biens et services échangés dans notre espace ; des nombreux contrôles sur les corridors, des prélèvements illicites et autres faux frais et enfin des longs délais pour le transport des marchandises ; des distorsions en matière de concurrence et, en particulier, des difficultés pour certaines entreprises à avoir accès aux marchés, notamment publics, de certains pays de l'Union.

Comment dépasser ces contradictions afin que l'U-

emoa profite davantage de la Zone de libre-échange continentale en construction ? De l'ancien président nigérien Salou Djibo, président de la Task force de la Cedeao sur la libre circulation au Professeur Wau-

tabouna Ouattara, directeur de l'Intégration au ministère ivoirien en charge de l'intégration, en passant par l'ancien directeur général adjoint de l'Organisation mondiale du Commerce, Ablassé Ou-

draogo et l'ex-Premier ministre burkinabè, Tertius Zongo, chaque expert y est allé de ses recommandations, avec en toile de fond : l'effectivité de la mise en œuvre des législations communautaires et des mécanismes novateurs passant au besoin par la révision des textes, pour permettre aux citoyens grugés par des corps indécents, de saisir directement la Cour de justice de l'Uemoa pour faire valoir leurs droits.

La Commission de l'Uemoa a dit avoir pris bonne note de ces recommandations pour les intégrer dans la nouvelle feuille de route attendue pour revitaliser l'Union. Pour les transporteurs de personnes et de marchandises, il ne sera pas difficile de vérifier la mise en pratique de ces recommandations. Lors des prochains convois en direction ou en provenance de pays de la sous-région ■

VALENTIN MBOUGUENG

ENVOYÉ SPÉCIAL

À OUAGADOUGOU

S'INSCRIRE A AGITEL-FORMATION, C'EST MAINTENANT !

**GROUPE ECOLES D'INGENIEURS
AGITEL-FORMATION**

Pour la Mondialisation de votre Formation

COURS POUR TRAVAILLEURS
Nombre de places limitées

LA VRAIE
GRANDE ECOLE

CELLE QUI ME FORME TOUT AU LONG DE MA VIE !

PROPULSEZ VOTRE CARRIÈRE PROFESSIONNELLE.

Accréditations - Adhésions & Partenariats Internationaux

RENTREE ACADÉMIQUE
Début des inscriptions:
05 Août 2019
Début des cours Licence 3:
11 Novembre 2019
Début des cours Master 1&2:
25 Novembre 2019

Campus AGITEL Riviera Palmeraie : FORMATION CONTINUE

+225 22 47 92 12 www.agitel-formation.net

DOUANES IVOIRIENNES

15,95% de femmes sont administrateurs

La nouvelle présidente du Rifemad décline ses priorités

Colonel Digbeu Constance Denise préside désormais aux destinées de la section Douane du Réseau des femmes administrateurs (Rifemad). Son investiture a eu lieu, jeudi 10 octobre 2019, en présence du parain, le général Da Pierre Alphonse, directeur général des Douanes. La cérémonie s'est déroulée à l'École des Douanes à Abidjan-Plateau.

La présidente du Rifemad, section Douanes, Colonel Digbeu Constance Denise a profité de cette rencontre pour informer qu'à la Douane, sur un effectif de 4 124 agents, l'on dénombre 3 257 hommes pour 867 femmes. « Le nombre total de femmes administrateurs est de 56 pour 351 hommes administrateurs, soit un pourcentage de 15,95% », a-t-elle dit. Concernant le taux de représentativité des femmes administrateurs aux postes de responsabilité à la direction générale des Douanes, Colonel Digbeu a confié que l'on enregistre 2 femmes conseillères spéciales du Dg, 5 femmes directrices d'administrations centrales, une inspectrice générale adjointe, une chef de division, 3 sous-directrices, 4 inspectrices des services douaniers, avec rang de sous-direc-



Le Dg des Douanes, Général Da Pierre Alphonse, en compagnie de la présidente du Rifemad, section Douanes et de membres dudit réseau. (Ph. DR)

teur, 15 chefs de bureau, 5 chefs de section, 9 vérificateurs, 4 chargées d'études, 2 analystes de vérification et classification, 1 chargée de production et 3 en attente d'affectation. « Toutes ces femmes sont déterminées à se surpasser et à faire de la Douane une administration moderne », a mentionné la présidente du Rifemad, section Douanes. Puis de souligner que son mandat sera axé sur la formation et le renforcement des capacités professionnelles, organisationnelles, sociales et managériales des femmes administrateurs afin

qu'elles soient plus efficaces et compétitives.

Le Dg des Douanes, général Da Pierre Alphonse a encouragé les membres du Rifemad à œuvrer dans leurs différentes activités à une meilleure perception de l'administration en général, et de la femme administrateur, en particulier. Le Dg a promis son soutien à la présidente.

Mme Assi-Assi Célestine, directrice régionale des Marchés publics Abidjan sud, Lagune, Sud-Comoé, est la présidente nationale du Rifemad.

I.B.

PROFESSION COMPTABLE

Une faîtière veut réunir les praticiens en une entité

L'Institut panafricain des professionnels comptables (Ippc), une faîtière syndicale œuvrant pour l'évolution de la profession comptable, lance un appel à tous ceux ou celles qui exercent dans le domaine de la comptabilité à rejoindre leur organisation. En vue de faire comprendre aux acteurs l'importance de cette structure dans ce corps de métier, la structure a organisé un déjeuner-débat, jeudi 10 octobre 2019 à Abidjan-Plateau.

Yao Koffi Noël, président de l'Ippc, a expliqué que l'objectif est de permettre aux professionnels de la comptabilité venant de divers horizons d'exercer leurs activités en intégrant l'obligation de formation continue permanente et ainsi développer l'activité de l'expert-comptable. Cette organisation, a-t-il poursuivi, a pour principale mission de participer à l'organisation de la profession au niveau africain et international. Dominique Coffi Agbalessi, expert-comptable, par ailleurs membre de l'Ippc et présidente de la commission formation, a précisé que la particularité de l'Ippc



Les participants ont échangé sur les opportunités de l'Institut panafricain des professionnels comptables (Ippc). (Ph. DR)

est qu'il offre la possibilité à tous ceux qui exercent la profession comptable et même ceux pour qui l'ordre des experts-comptables reste fermé, d'être membres. « Dans la pratique, ces personnes bien qu'elles ne soient pas diplômées experts-comptables, utilisent les normes comptables comme les autres diplômés. Ce qui veut dire qu'elles peuvent elles aussi apporter leur contribution à l'évolution de la profession », a-t-elle affirmé.

Selon les initiateurs de l'Ippc, la condition d'adhésion est qu'il faut être soit titulaire d'un diplôme de type bac+4 ou plus, conférant un titre d'expert-comptable, inscrit au tableau d'un Ordre des experts-comptables, auditeurs ou analystes financiers ayant des liens étroits avec la profession, enseignants d'université ou de grandes écoles supérieures, fiscalistes ou juristes.

Chadon ABE (stg)

AMÉLIORATION DU TAUX DE BANCARISATION

Les populations de Korhogo et Divo sensibilisées

Le Trésor public, à travers la Direction des établissements de crédit et des finances extérieures (Decfinex) a mené une campagne de sensibilisation des populations de Korhogo, dans la région du Poro et Divo, dans la région du Loh Djiboua, autour du thème : « Les services financiers plus proches des populations ». Cette initiative qui a eu lieu en ce début du mois d'octobre visait à inciter les populations à s'intéresser davantage aux produits et services financiers afin de relever le taux de bancarisation qui se situe seulement autour de 9% au niveau de la région du Poro et de 12% dans le Loh Djiboua. Plusieurs panels et des animations de stands ont meublé cette campagne. Ainsi, les émissaires du Trésor public, à l'image du sous-directeur des affaires bancaires et monétaires à la Decfinex, Yobouet Dowo, ont présenté l'avantage du compte bancaire pour les populations ; mais aussi pour les banques et l'État, en termes de disponibilité de liquidité pour le financement de l'activité économique. Les professionnels du secteur ont saisi l'occasion pour expliquer aux populations leur mode de fonctionnement et surtout les conditions d'accès aux crédits bancaires et les taux d'intérêt.

Cette campagne a enregistré la présence des autorités administratives et politiques de la région et la participation des trésoriers générales de Korhogo et de Divo, dirigés respectivement par Timité Mamadou et Bosson Jacques. Le taux de bancarisation au plan national se situe, à ce jour, autour de 20%.

I.B. (Infos : Sercom)

ENTREPRENEURIAT

Les recettes d'une "super-woman" aux jeunes entreprises

Doumbeney Ye N'Gadji Edyeh Raissa, femme d'affaires et directrice de la société My address, a donné quelques recettes aux jeunes entreprises pour leur permettre de réussir. C'était à l'occasion du lancement officiel des activités de sa société à Abidjan-Cocody les II-Plateaux, samedi 12 octobre 2019. La jeune entrepreneure qui se décrit comme une "super-woman" a conseillé d'exploiter les opportunités offertes par le «coworking».

Faut-il l'expliquer, le coworking est un nouveau mode d'organisation du travail basé sur un espace de travail partagé mis en place dans le but de favoriser les échanges entre les entrepreneurs qui y sont présents. Ce concept leur permet aussi de mutualiser leurs efforts pour atteindre plus rapidement les objectifs fixés. La mise en place du coworking a débuté aux États-Unis. Le principe est de proposer un grand espace où plusieurs entrepreneurs sont réunis et travaillent en un même lieu. Le coworking est une alternative à la solitude et l'isolement que procure le développement d'une activité chez soi. Selon la femme d'affaires, les jeunes entreprises peuvent à travers ce concept, minimiser leurs dépenses et sous-traiter certains services de bases (adresse, bureaux, boîte postale, etc.) dont elles ont besoin pour fonctionner. Elle a recommandé aux nouveaux entrepreneurs d'avoir confiance en eux, d'accepter d'être différents, et surtout d'oser, pour valoriser leurs talents. Doumbeney Edyeh Raissa a dit vouloir, pour sa part, «vulgariser une nouvelle façon de travailler» et aider des entreprises à se développer.

Eddy BIBI



Pour Doumbeney Edyeh Raissa, les jeunes entreprises gagneraient à s'approprier les possibilités qu'offrent le coworking et le numérique. (Ph. DR)

JOURNEE MONDIALE DE LA FEMME RURALE

Le gouvernement appelle à la convergence des actions pour le bien-être des femmes rurales

La Côte d'Ivoire, à l'instar des pays du monde entier célèbre ce mardi, la journée mondiale de la femme rurale. Ci-dessous, la déclaration du gouvernement ivoirien à l'occasion de cette journée

Chers compatriotes,

Nous sommes le 15 octobre, date à laquelle le monde entier célèbre la Journée Mondiale de la Femme rurale.

Notre pays n'est pas en reste de cette célébration dédiée à la Femme rurale, instituée par l'Assemblée Générale des Nations unies, en sa résolution 62/136 du 18 décembre 2007.

Elle est l'occasion pour les Nations Unies d'une part, de rendre un hommage mérité aux femmes vivant en milieu rural, pour leur inestimable contribution au développement socioéconomique de leur pays et d'autre part, de sensibiliser l'opinion publique sur la nécessité de mettre en œuvre des actions plus concrètes en vue d'améliorer leurs conditions.

Selon les Nations unies, les Femmes Rurales représentent plus du quart de la population mondiale. Elles contribuent, très significativement, au bien-être des communautés, assurant la sécurité alimentaire et l'approvisionnement des grands centres urbains en production vivrière. Elles participent, ainsi, au développement des économies rurales et conséquemment aux économies nationales. Elles assurent 60 à 80% de la pro-



La Secrétaire d'Etat Dogo Myss Belmondo a lu la déclaration du gouvernement ivoirien (PH. DR)

duction agricole des pays en voie de développement, 90% des besoins des ménages en eau et en combustibles. Elles se chargent de toutes les opérations de transformation des produits locaux dans les ménages et réalisent plusieurs autres travaux pour améliorer les conditions de vie de leur famille.

Si ces données témoignent de leur apport au bien être des communautés dans le monde, les statistiques par contre contrastent avec leurs conditions de vie.

En effet, selon l'Enquête sur le niveau de vie des ménages (ENV) réalisée en 2015 en Côte d'Ivoire, le taux de pauvreté nationale des femmes est de 47,4% et de 58,8% pour les femmes vivant en milieu

rural. Elles sont aussi, les plus touchées par l'analphabétisme, avec un taux avoisinant les 80%. Elles sont encore tributaires d'un faible taux de prévalence, estimée à 12,28%, pour la contraception, quand le taux national est de 15,15%.

Les nombreuses difficultés d'accès aux services essentiels tels les intrants, les outils de travail, l'eau, l'énergie, la propriété foncière, l'information, la formation, l'éducation, l'encadrement, les crédits agricoles, etc. rendent encore plus complexe la marche de ces femmes vers leur plein épanouissement socio-économique.

En réponse à ces défis, et dans la perspective d'une plus grande jus-

tice sociale, le thème national retenu pour cette édition 2019 est: «Investir dans les compétences pour accélérer l'autonomisation de la femme rurale».

Ce thème est une invitation à l'intensification des actions de soutien au développement du capital humain des femmes rurales.

Chers Compatriotes,

Soucieux du bien-être de la femme et de son épanouissement complet à tous égards, gage de sa pleine contribution au développement de la Côte d'Ivoire, le Président Alassane OUATTARA a fait de la femme rurale l'une de ses priorités.

Cela s'est traduit, de façon très concrète, par la création de plusieurs instruments de valorisation de la femme, au travers de son autonomisation. La mise en œuvre de ces initiatives depuis 2012 à ce jour, a contribué à sortir plusieurs milliers de femmes du joug de la pauvreté.

On peut citer entre autres:

-le Fonds d'Appui aux Femmes de Côte d'Ivoire (FAFCI), piloté par la Première Dame Dominique Ouattara, qui permet aux femmes non éligibles aux systèmes de financement bancaire classique de bénéficier de crédit sans caution, sans aval, ni garantie ;

-le Projet de gestion novatrice du Fonds National Femme et Développement de Côte d'Ivoire, sans caution, sans aval, ni garantie ;

-le Projet de gestion novatrice du Fonds National Femme et Développement, initié par le Ministère de la Femme, de la Famille et de l'Enfant, et le Fonds Femme pour l'Entrepreneuriat Féminin dont dispose le Ministère pour la promotion des PME,

Le Gouvernement, sous le leadership du Premier Ministre Amadou Gon Coulibaly n'entend pas s'arrêter là. Il ambitionne faire de la femme rurale le levier de l'agrotransformation pour une croissance économique plus forte, dans le cadre du Programme Social.

L'avènement d'un Secrétariat d'Etat chargé de l'Autonomisation de la Femme, achève de convaincre sur la volonté du Président Alassane

Quattara et du Premier Ministre Amadou Gon Coulibaly, d'accélérer l'amélioration des conditions de vie et de travail de ces valeureuses femmes du monde rural, afin de faire d'elles de véritables actrices de l'émergence de notre pays.

Ivoiriens, Ivoiriennes,

Chers Compatriotes,
En cette Journée dédiée aux femmes rurales, le gouvernement réaffirme sa ferme volonté de ne ménager aucun effort en vue d'accroître leurs capacités d'action et de garantir leur sécurité : sécurité des ménages, sécurité alimentaire, contribution à l'économie rurale, stabilité des campagnes pour un développement harmonieux et durable.

Au nom du Gouvernement, je voudrais lancer un appel à tous les acteurs de développement, pour l'intensification de leurs initiatives, en incluant, notamment, le renforcement des capacités des femmes rurales dans leurs différents plans et programmes d'action, pour l'avènement de la Côte d'Ivoire émergente dont nous rêvons tous.

Mobilisons-nous, faisons converger nos actions en faveur du bien-être des femmes et des filles vivant en milieu rural.

Cette année, notre choix s'est porté sur la ville de Zoukougbeu dans la région du Haut Sassandra, pour l'attribution officielle de la

milieu rural.
Cette année, notre choix s'est porté sur la ville de Zoukougbeu dans la région du Haut Sassandra, pour abriter la célébration officielle de la Journée de la Femme Rurale. Cette édition, prévue le 14 Novembre 2019, enregistrera des activités de formation et de sensibilisation en faveur des actrices et animatrices du monde rural de la région.

Je souhaite à tous, mais surtout à toutes, une bonne célébration de la Journée Mondiale de la Femme Rurale.

**Vive les femmes rurales de la Côte d'Ivoire !
Vive la Côte d'Ivoire !**

N.B. : Les titres et le chapô sont de la rédaction

ROUTE DE DABOU

Un poids lourd provoque un accident et son conducteur prend la fuite

Deux blessés. C'est le bilan d'un accident de la circulation, sur la route de Dabou, qui s'est produit le samedi 12 octobre 2019 aux environs de 6h30. Selon un témoin, un camion poids lourd est à l'origine de cet accident qui aurait pu être dramatique. Le mastodonte avait en effet fait un mauvais stationnement dans un virage, juste après le pont à la sortie de la ville, dans le sens Dabou-Abidjan. Un autocar de transport en commun venant de provenance de Dabou a alors fait une sortie de route et s'est retrouvé dans les broussailles recouvrant la zone marécageuse. Deux passagers ont été blessés. Ils ont été évacués vers



A gauche, l'autocar qui a fini sa course dans les broussailles (PH. DR)

un centre de santé par des pompiers de l'Office national de protection civile (Onpc) basés à Dabou.

Le conducteur du camion poids lourd qui a provoqué l'accident,

plutôt que d'assumer son mauvais stationnement qui a failli coûter la vie aux passagers de l'autocar, a lâchement pris la fuite.

Franck SOUHONE

APRÈS LES PLUIES DE CE WEEK-END Ce que prévoit la météo pour les jours prochains

Les grosses pluies qui se sont abattues sur le district d'Abidjan et plusieurs villes de l'intérieur du pays, ont fait 6 morts, plusieurs blessés et d'importants dégâts matériels. Hier, lundi 14 octobre 2019, ces pluies ont donné une sorte de répit aux populations. Un constat confirmé par la Société d'exploitation et de développement aéronautique, aéroportuaire et météorologique (Sodexam), à travers une note transmis à l'inter. Les services météo annoncent effectivement une relative accalmie jusqu'au mercredi 16 octobre prochain. «L'accalmie ne veut pas dire qu'il n'y aura pas de pluies. C'est juste une baisse d'intensité», précisent-ils, non sans rappeler que le pays est toujours en saison de pluie. La prudence est donc recommandée aux populations, en tout temps et en tout lieu.

F.S.

